Nécessités pour le Commerce de Noël.

CATSUP AUX TOMATES HERBAGES PULYÉRISÉS APPRÊTAGE pour VOLAILLES **EXTRAITS CULINAIRES** POUDRE A GLACER

KH Lill

N'oubliez pas de donner votre commande avant qu'il ne soit trop tard.

TELEPHONE 685

FRED. D. HUGHES, Agent, 394 rue St-Paul, Montréal

PURE GOLD M'FG.CO. 31833 FRONT ST. EAST. TORONTO. TORONTO.

de brevets d'invention accordés par le gouvernement Canadien depuis 1823:

1880 à 1890..... 22476 1890 à 1898 (décembre).. 22532

De ce nombre, environ 90 pour cent ont été accordés à des étrangers.

Les brevets d'invention suivant ont été accordés cette semaine par le gouvernement Américain à des inventeurs Canadiens:

595,157—Evelyn A. Fletcher, Toronto, Can.: Jeu pour enseigner la musique, dans lequel entrent des blocs ayant la forme des différentes notes.

5.14 873—Douglass S. Hewitt, Toronto. Can.: Equerre de charpentiers. 594,877—James W. Hunt, Port Hope, Can.: Chapeau de cheminée

595, 195-Theodore R Newman, Rossland, Can.: Appareil pour chauffer les matières explosives

591,913-Frederick J. Shewring, Toronto, Can : Système de Trolley pour bateaux de canaux.

MANUEL DES FAILLITES

B. C. L.

(C. Theoret, Editeur en droit, Montreal)

Grace au développement considérable du commerce dans notre pays, les lois regissant la cession des biens et les mesures provisionnelles avant jugement ont acquis une importance capitale. Outre les avocats, les curateurs aux biens delaisses par les faillis et les commerçants soucieux de leurs exterets doivent se teuir constamment au courant de la loi et de la jurisprudence sur ces matieres. Cependant, l'acquisition de ces connaissances si necessaires serais excessivement difficile, pour ne tots dire impossible, pour ces derniers, s'il leur fabilit recourir uniquement au Code de Procedure Unile et aux recueils de jurisprudence.

La revision du Code de Procedure Civile, en modifiant considerablement l'ancienne loi, a fait sen juris la nécessife d'une nouvelle compilation, et a éte dans notre pays, les lois regissant la cession

tr la nécessife d'une nouvelle compilation, et a etc. la nécessife d'une nouvelle compilation, et a etc. l'eause de la publication de ce. Manuel.

La cession de biens et les mesures provisionnelles sont si étroitement liées entre elles, que l'une ne serait pas complete sans les autres : et ensuite, comme nous l'avons déja dit, ce livre étant fait autant pour les curateurs et les commerçants que leur les avocets passes et les commercants que leur les avocets passes per la contraisance. pour les avocats, nous croyons que la connaissance de la loi sur toutes ces matieres est également utile aux premiers.

Il faut e perer que le choix des décisions citées next en indicitus, et une ce livre sera utiles aux PROVINCE DE QUEBEC aura e.e. judici ux, et que ce livre sera utiles aux avocats aux curat urs et aux commerçants.

Ce livre, comme beaucoup d'autres recemment centre, comme beaucoup d'autres recemment parus, l'eit grandement homeur a l'editeur M.C. Theoret qui merite certainement la plus haute recommandation, d'ans les efforts qu'il fait pour pourvoir la profession de livres de loi absolument satisfaisants et pour l'apparence exterieure et pour la doctrine. Cette edition est dans les deux langues français et angl dis et possede un index tres complet, le prix rehe, toile, est de \$2.00

UN PEU DE TOUT

Un remède pour les gerçures sera certainement le bienvenu au moment où l'on entre dans la saison hivernale. La formule qu'on nous a indiquée suppose d'abord qu'on fait dissoudre 100 parties de gé aline dans 2250 d'eau de rose, au moyen du bain marie et à une chaleur douce; on laisse refroidir, mais au moment ou cela va prendre, on ajoute 200 parties d'albumme d'œuf et on mêle le tout. On fait dissoudre ensuite 10 parties d'acide salycique dans 2400° partie environ de glycérine, et l'on additionne au composé gélatineux qu'on a remis à chauffer. Il ne faut pas oublier de brasser jusqu'à homogénité complète de la masse; alors on peut retirer du J. L. Perron, L. L. B. et Victor E. Mitchell dans des récipients convenables.

> Les couleurs d'aniline sont constamment employées aujourd'hui, le plus souvent même sans qu'on sans doute : ce sont elles qui servent à composer les encres bleues, violettes, dont nous nous servons tous, elles qui forment la ma-tière colorante des timbres en caoutchouc qui sont d'un usage si commode. Elles ont en effet l'avantage de posséder un pouvoir colorant extrême, mais cet avantage se transforme en inconvénient quand on s'en met sur les doigts : les taches d'aniline sont extrêmement tenaces et il est précieux de connaître un moyen pour les enlever.

> Pour y réussir, on peut se laver les mains dans une solution de sel de cuisine à 5 p.c., puis dans une solution analogue de peroxyde d'hydrogène, et l'on termine en passant sur les taches un linge trempé dans l'alcool.

Cour Supérieure.

ACTIONS. DEMANDRURS. MONTANTS DEFENDRURS. Cedar Hall Brassard J. W J. B. E. Letellier Chicoutimi Villeneuve Thus J. Samson & al Compton Chase Edgar. B. A. Lond Co 311

Farnham Swasey J. A. & Co Montreal Brewing Co. Lennoxville

Ryan & Co & al .. E. T. Bank 3882

Maskinongé Dame M. Belanger Frappier F.

Montréal Armstrong C. N. & al. Banque du Peuple 4681 W. L. Hogg 180 S. F. Byrne le (1, E. Tougas 179 Adler A Allen C. T. L Allen C. J. L.
A thur Dame A. & vir.

E. Tongas
Approvisionnement de hit de Ste Th. rese.
J. P. Marton

Atlantic and Lake Superior Banque du Peuple 1 et. Baie des Chaleurs Ryvo & al Banque du reuple. Baie des Chaleurs Ry Co & al-Banque du

Birminghain J. J. A. C. Modore & al. 101
Brysard Dame E. C. H. Douga 12c cl.
Byrne H. H. Archbald & al. 195 Byrne H
Boucufal H
Boucufal H
Benoit F
Berger C
Boucher Dame V, & vir.
Cassidy pame M & vir
Coronte Coffee and L. Marchessault 200 .F. F. Kerly 103 E. St Louis le cl. P. Gravel 103

Spice Co L. W. Sicotte & al esqual M. J. & vir — A. Dulude Castonguay Dame M. J. N. vir A. Dulude Chaffee A. B. D. MacFarlane & al Clement P. C. E. al L. A. Stuart

Clement C. C. E. al. L. A. Stuart 500
Croil & McCullough Dairy Co-Lid
A. Cumming 186
Corneillier C. A. Banq e du Peuple 186
Cardin H. & al. Crédit Foncier Franco-Can, le cl.
Damour L. A. Crédit Foncier Franco-Can, le cl.
Damour L. A. Vir & al. U. Garand & al.
Davies E. H. Canada Permanent Loan & Saving Co. 5608

Dunbar C. T. & al A. Gagnon 1999 Durand Dame Marguerite& al Credit Foncier Franco Canadien le c¹

Emard E A. Belanger 128
Foster J J. Baylis 162
Forsyth W. H W. H. Hicks 126
Forsyth W. H W. H. Walsh 126
Forsyth W. H. Walsh 126
Forsyth W. H. Walsh 149
F